

# DROIT À L'OUBLI: VOS PAPIERS S'IL VOUS PLAÎT

LE 7 MAI 2010 JEAN MARC MANACH

Pour fêter les dix ans des Big Brother Awards, la soucoupe a proposé à Jean-Marc Manach (Bug Brother sur LeMonde.fr, et manhack sur Twitter), l'un de ses organisateurs, de revenir un peu plus en détail sur certains des candidats nominés cette année. PagesJaunes compte parmi les nominés.

Le groupe PagesJaunes a une drôle de conception du "droit à l'oubli". Pour disparaître de son nouveau "méta-annuaire de personnes" répertoriant tout à trac nos adresses postales et e-mails, téléphones fixes, mobiles ou sur IP, mais également nos profils sur les réseaux sociaux de type Facebook, Copains d'Avant, il faut lui envoyer... la photocopie d'une pièce d'identité, en clair, via un formulaire Internet non sécurisé, au mépris des plus élémentaires règles de sécurité informatique.

**pages jaunes**

---

### Ecrire à PagesJaunes

**Vous souhaitez supprimer votre profil de plateforme communautaire sur notre service PagesBlanches.**  
Merci de remplir le formulaire suivant :

**URL du profil à supprimer\* :**

Photocopie ou scan d'une pièce d'identité\*  
 aucun sélectionné

Merci de limiter à 300Ko sinon votre demande ne pourra pas être traitée - Formats : .jpg, .pdf

PagesJaunes a racheté 123People, un site autrichien particulièrement intrusif qui publie tout ce qu'il trouve sur vous sur le Net, sans jamais vous le demander. PagesJaunes est le spécialiste des annuaires et du « *marketing relationnel* ».

Sorti du giron de France Télécom en 2006, il appartient désormais au fonds d'investissement KKR, et figure au "6ème rang mondial des sociétés en termes de chiffre d'affaires publicitaire sur Internet – les 5 premiers rangs étant occupés par des sociétés américaines".

Comme le souligne Rue89, 123 People, moteur de recherche un temps réel de personnes ou, plus particulièrement, de leur **réputation numérique**, à savoir "l'image que les internautes se font de vous en recherchant des informations vous concernant sur Internet", "c'est un peu la rencontre entre Google et les renseignements généraux", répertoriant nos adresses, téléphones, publications professionnelles et perso, propos tenus dans les forums, profils dans les réseaux sociaux, photos...



Sur la page sobrement intitulée "CONTRÔLE D'IDENTITÉ NUMÉRIQUE" (sic), 123people explique qu'



**"il vous est enfin possible de surveiller et de contrôler votre identité numérique de manière simple et claire" et, plus particulièrement, de sa réputation numérique, à savoir "l'image que les internautes se font de vous en recherchant des informations vous concernant sur Internet".**



123people indexe ainsi notre : *“empreinte numérique, (qui) se compose de l'ensemble des traces que vous laissez derrière vous, généralement sans vraiment vous en rendre complètement compte, à la vue de tous, en utilisant les services d'Internet”* (recettes sur Marmiton, interventions et commentaires sur les médias sociaux, signatures de pétitions, etc.), notre *“identité numérique, que vous êtes censés plus directement maîtriser, qui vous définit et vous caractérise sur Internet (et qui) est ce que vous avez envie de publiquement montrer de vous sur Internet”* (CV, comptes Facebook, Twitter ou Flickr, blog perso, etc.), mais également *“ ce que les autres ont dit de vous sur Internet ”* (en commentant des photos, sur des blogs ou forums, votre compte Facebook, etc.).



**Guillermo83** 123people n'oublie jamais.. RT @nk\_m: Mention spéciale pour 123people qui participe a nos travaux sur le droit à l' #oubl

2 days ago from TweetDeck



**Oliv** ça alors @nk\_m qui félicite 123people... cette boite est un véritable enfer de confidentialité/ vol de datas sans accord etc...

2 days ago from TweetDeck

Dans un billet intitulé **Réputation numérique – Identité numérique – Empreinte numérique : comment ça marche ?**, 123people rappelle que le web est un espace public, et que ce qu'on y publie a vocation à être indexé par les moteurs de recherche :



*Que vous le vouliez ou non, vous existez sur Internet, et il y a désormais peu de chance que l'inverse se produise. C'est le sens de l'histoire que d'avoir des données nous concernant accessibles sur le web public. Ne pas le voir est excusable. Ne pas le vouloir revient à avoir envie de se battre contre des moulins à vent.*

*Alors, puisque c'est le sens de l'histoire, choisissez donc de prendre tout ceci en main : faites un peu plus attention à votre empreinte numérique, soignez votre identité numérique et partez à la découverte de votre réputation numérique.*

*Nous suivons les directives très strictes de la loi autrichienne sur la Protection des Données Privées étant donné que notre siège est à Vienne, Autriche. Nous ne stockons aucune données et ne créons pas de profils. Cela signifie que nous ne sommes pas en mesure de distinguer et de séparer les différentes personnes affichées dans nos résultats de recherche, mais uniquement entre leurs noms.*



Trois jours après le rachat de 123people **PagesJaunes intègreait les réseaux sociaux dans PagesBlanches.fr**, afin d'associer les recherches de personnes avec leurs profils sociaux :



*“en clair, lorsque vous cherchez des informations sur une personne en utilisant PagesBlanches, le site vous affiche les informations traditionnelles d'adresse et de numéro de téléphone, mais il y associe également des informations sur les réseaux sociaux sur lesquels cette personne possède un profil public (c'est-à-dire un profil que la personne en question a choisi de rendre accessible à tous)“, ce que Pagesblanches.fr qualifie de “méta-annuaire de personnes (adresse postale, téléphone fixe ou sur IP, mobile, mail, profils sociaux...)“.*



Or, croisée avec Pages Jaunes, cette fiche donne immédiatement accès à vos coordonnées complètes, si vous n'avez pas pris la précaution de vous inscrire en liste rouge.



**nk\_m** Mon tweet précédent visait à encourager 123people à poursuivre ses efforts en matière de droit à l' #oubli, non pas à l'encenser.

2 days ago from TweetDeck

**Ceux qui voudraient contrôler et gérer leur empreinte numérique** (qui "se compose de l'ensemble des traces que vous laissez derrière vous, généralement sans vraiment vous en rendre complètement compte, à la vue de tous, en utilisant les services d'Internet") sont invités à contacter la source d'origine référencée sur 123people, " car la suppression de ces données est hors de notre sphère de compétence", puis à contacter 123people pour désindexer de leurs propres serveurs les pages qu'ils n'arrivent pas à corriger par ailleurs et, enfin, à faire appel à des "services professionnels qui peuvent gérer votre identité numérique en vous aidant à effacer les informations gênants ou obsolètes de la source d'origine".

Le groupe PagesJaunes, de son côté, a voulu "simplifier" le "droit à l'oubli ". Ceux qui ne voudraient pas voir accolés leurs coordonnées postales et téléphoniques avec leurs profils sur les réseaux sociaux sont invités à lui envoyer... la photocopie d'une pièce d'identité, en clair, via un **formulaire Internet** non sécurisé, au mépris des plus élémentaires règles de sécurité informatique...



**MattGNU @nk\_m** vous voilà rassurés. Sérieusement, 123people c'est l'anti-droit à l'oubli, efforts ou pas. Pourquoi ne pas féliciter Facebook aussi?

2 days ago from Netvibes

La CNIL se dit "incompétente dans ce dossier" : 123people est déclaré auprès de la commission équivalente en Autriche, et selon la directive européenne de 1995 sur les données personnelles, la traduction française du site n'a pas à être soumise à la Cnil...

*Captures d'écran d'un échange de tweets entre Nathalie Kosciusko-Morizet, maire de Longjumeau, Secrétaire d'État à la Prospective et au Numérique, numéro 2 de l'UMP et initiatrice d'un **débat sur le "droit à l'oubli"** , et un certain nombre d'internautes pour qui 123people n'est précisément pas tout à fait le modèle à suivre pour ce qui est du "droit à l'oubli".*

Illustration CC Flickr par **Kat.B.Photography**

Photo de Une CC Flickr par **murplejane**

**SHAUNLEMOUTON**

le 7 mai 2010 - 16:00 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

je copie ci-dessous le mail que j'ai envoyé sur le site des Big Brothers Awards:

*"Lisant la liste des nominés des BBA 2010, je découvre les Pages Jaunes. J'en profite pour vous signaler que j'ai constaté depuis quelques semaines que mon mail "personnel" (que je ne communique pas sur le web) était indiqué sur ma fiche téléphone des pages blanches. probablement communiquée par mon opérateur internet Free. Après deux mails envoyés au service Clients de PagesJaunes je n'ai eu que des réponses automatiques et aucune incidence sur la fiche...*

*Malheureusement la CNIL semble injoignable...*

*Si cela peut enrichir le vote sur les lauréats 2010...*

*cordialement (et bravo pour ce boulot salutaire)"*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**KROC**

le 7 mai 2010 - 17:58 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Eh bien moi je trouve ca bien ces meta annuaires !*

*Non pas que je soit pour le débalage de notre vie privé, mais ca permet a n'importe qui, et très facilement, de se rendre compte des info qu'il a déjà laissé sur internet.*

*Imaginé qu'on ai tous sa page <http://www.le-tigre.net/Marc-L.html> ...*

*Bien ? mal ? j'en sais rien, mais chacun seraient conscient du problème.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**IMATH**

le 7 mai 2010 - 18:40 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*dingue !!*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**GROMMELEUR**

le 8 mai 2010 - 15:35 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*moteur de recherche un temps réel de personnes  
quelle belle coquille ...*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**4 pings**

Les tweets qui mentionnent owni.fr, digital journalism » Article » Droit à l'oubli: vos papiers s'il vous plaît -- Topsy.com le 7 mai 2010 - 11:56

*[...] Ce billet était mentionné sur Twitter par Aurélien Fache, Jérémy Joly, François, 78tired17, Mikael Dorian et des autres. Mikael Dorian a dit: RT @mathemagie: [#owni] Droit à l'oubli: vos papiers s'il vous plaît <http://goo.gl/fb/ic4P6> [...]*

Un logiciel de maquillage pour détecter les terroristes – Affairer.com – Le site de l'affairage le 19 mai 2010 - 17:00

*[...] année. Où l'on découvre que, pour faire valoir son "droit à l'oubli", PagesJaunes vous réclame vos papiers d'identité, et qu'un recruteur n'hésite pas à demander aux chômeurs qui le contacte de [...]*

"Droit à l'oubli" : et la CNIL, c'est du poulet ? » Article » OWNI, Digital Journalism le 20 octobre 2010 - 18:03

*[...] faire valoir son "droit à l'oubli", il faut faire parvenir à Pages Jaunes... une copie de sa carte d'identité, via un formulaire en clair, et non sécurisé, au mépris des règles élémentaires de sécurité [...]*

Un recruteur aux méthodes de Big Brother » Article » Ownipolitics, Bilan, débats et enjeux le 26 octobre 2010 - 12:31

*[...] et manhack sur Twitter), l'un de ses organisateurs, de revenir un peu plus en détail sur certains des candidats nommés cette année. En l'espèce, le recruteur aux méthodes de Big Brother a [...]*

